

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA REFORME DU LYCEE BACCALAURÉAT 2021

Voies générale et technologique



Présentation du vendredi 10 mai 2019

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT

Pourquoi?

- Pour simplifier une organisation trop compliquée (*auparavant : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves*)
 - En fin de 1^{re} : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)
 - En terminale : quatre épreuves (deux épreuves écrites dans les enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie, et une épreuve d'oral terminal)
 - L'organisation des épreuves va moins perturber le fonctionnement des lycées. Les élèves de seconde pourront ainsi travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- Pour valoriser le travail et la progression des lycéens
 - Le nouveau baccalauréat comprendra une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves tout au long des classes de première et de terminale,

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des filières et un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels

- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA CLASSE DE 2^{NDE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Des évolutions depuis 2018

■ Test de positionnement :

Trois semaines après la rentrée, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

■ Accompagnement personnalisé : 72h

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation : 54h sur les 72h d'AP

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

LA SECONDE EN 2019-2020

■ Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 5h30
- Sciences Economiques et Sociales: 1h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences et Vie de la Terre : 1h30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles
- Sciences numériques et technologies : 1h30

Vie de classe
10h/an

Education
orientation :
54h/an

LA SECONDE EN 2019-2020

■ Des enseignements optionnels:

1 enseignement général au choix parmi:

- | | |
|---|----|
| ■ Langues et cultures de l'Antiquité, latin: | 3h |
| ■ Langues et cultures de l'Antiquité, grec: | 3h |
| ■ Langue vivante C étrangère ou régionale: | 3h |
| ■ Arts: au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel
ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre | 3h |
| ■ Éducation physique et sportive: | 3h |
| ■ Arts du cirque: | 6h |
| ■ Ecologie-agronomie-territoires-développement durable | 3h |

1 enseignement technologique au choix parmi:

- | | |
|---|----------------|
| ■ Management et gestion: | 1h30 |
| ■ Santé et social: | 1h30 |
| ■ Biotechnologies: | 1h30 |
| ■ Sciences et laboratoire: | 1h30 |
| ■ Sciences de l'ingénieur: | 1h30 |
| ■ Création et innovation technologiques | 1h30 |
| ■ Création et culture-design: | 6h |
| ■ Atelier artistique: | 72 h annuelles |

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la 2^{nde} , les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de 1^{ère}, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- Les enseignements communs
 - En première et en terminale, tous les élèves de la voie technologique suivent des enseignements communs, quelles que soient leurs spécialités.
 - Sont **communs à toutes les séries*** les enseignements suivants :
 - Français (en première seulement) : 3h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 2h
 - Histoire géographie : 1h30
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

*Sauf TMD et STAV

A LA RENTRÉE 2019 :

L'organisation en séries est maintenue: à suivre: l'évolution de la terminologie et des contenus des enseignements de 1^{ère} T et des spécialités de terminale

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Des enseignements optionnels :

En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

Langue vivante C (seulement pour la série STHR), Arts, EPS, Atelier artistique

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

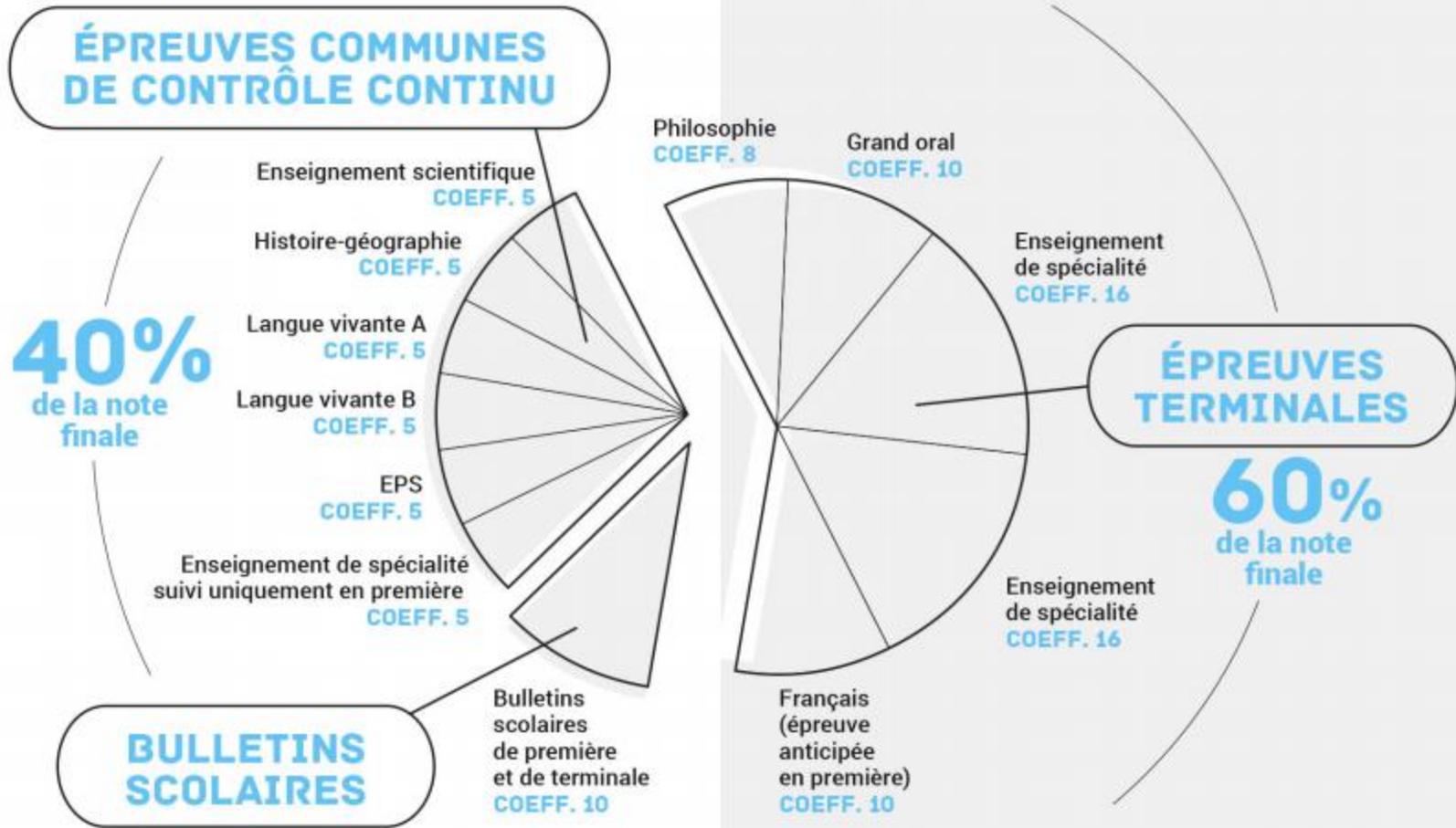
LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

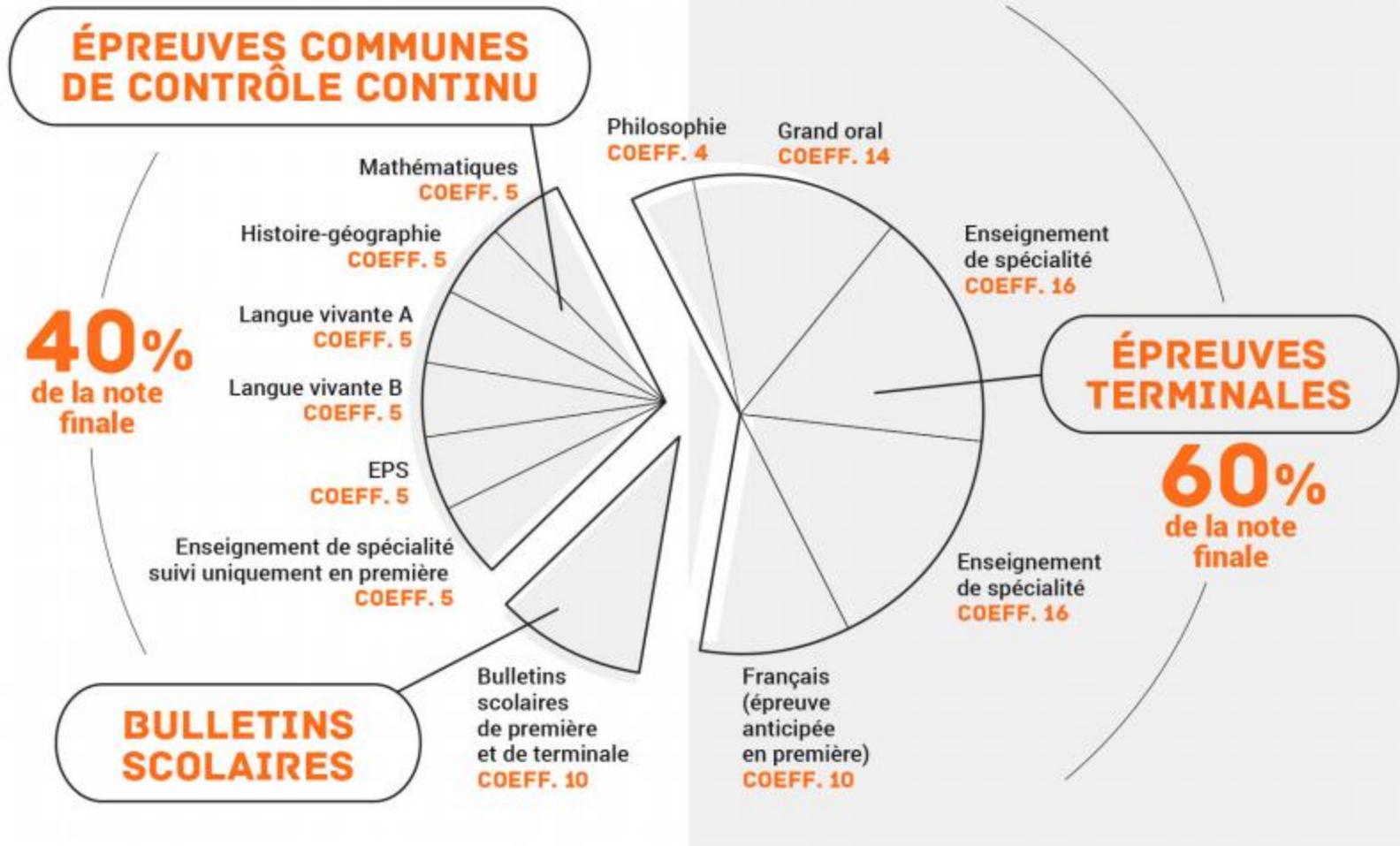
- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE





POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



TRANSFORMER POUR ...

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain
- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage
- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays



LES PREMIERS RÉSULTATS DE LA MOBILISATION POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

FORTE PROGRESSION DES VŒUX DES ELEVES VERS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- progression des vœux vers la voie professionnelle : +5,6% de vœux 1 supplémentaires formulés
- progression des vœux vers l'apprentissage : au palier 3^e, 12,1% des vœux 1 de voie professionnelle portent sur des formations en apprentissage (+3,2 points par rapport à 2017)

- **Pour transformer ces vœux en contrats** d'apprentissage effectifs : **mobilisation conjointe** des acteurs de l'éducation et de l'emploi **dès la rentrée 2018**

- **Organisation de « Rencontres de l'apprentissage »** pour faciliter le lien entre les élèves qui n'auraient pas trouvé d'entreprise d'accueil et les entreprises en recherche d'apprentis



LES PREMIÈRES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE 2018 (1)

PREMIERES EVOLUTIONS DE LA SECONDE PROFESSIONNELLE

- **Tests de positionnement** : maîtrise de la langue française et mathématiques : 2 passations de 50 minutes au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre (plateforme numérique de passation et correction automatisée)
 - **En mathématiques** pour la voie professionnelle avec deux sous-domaines
 - *de la géométrie modulaire* : représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires et volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
 - *du calcul littéral* : mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du premier degré
 - **En français** dans les domaines de compréhension de l'oral, de l'écrit et du fonctionnement de la langue

=> **Profil individuel de chaque élève** : niveau selon le degré de maîtrise dans chaque sous-ensemble de connaissances et de compétences évalué

- **Accompagnement personnalisé** et adapté construit à partir de ce profil



LES PREMIÈRES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE 2018 (2)

AMÉLIORER LA RÉUSSITE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

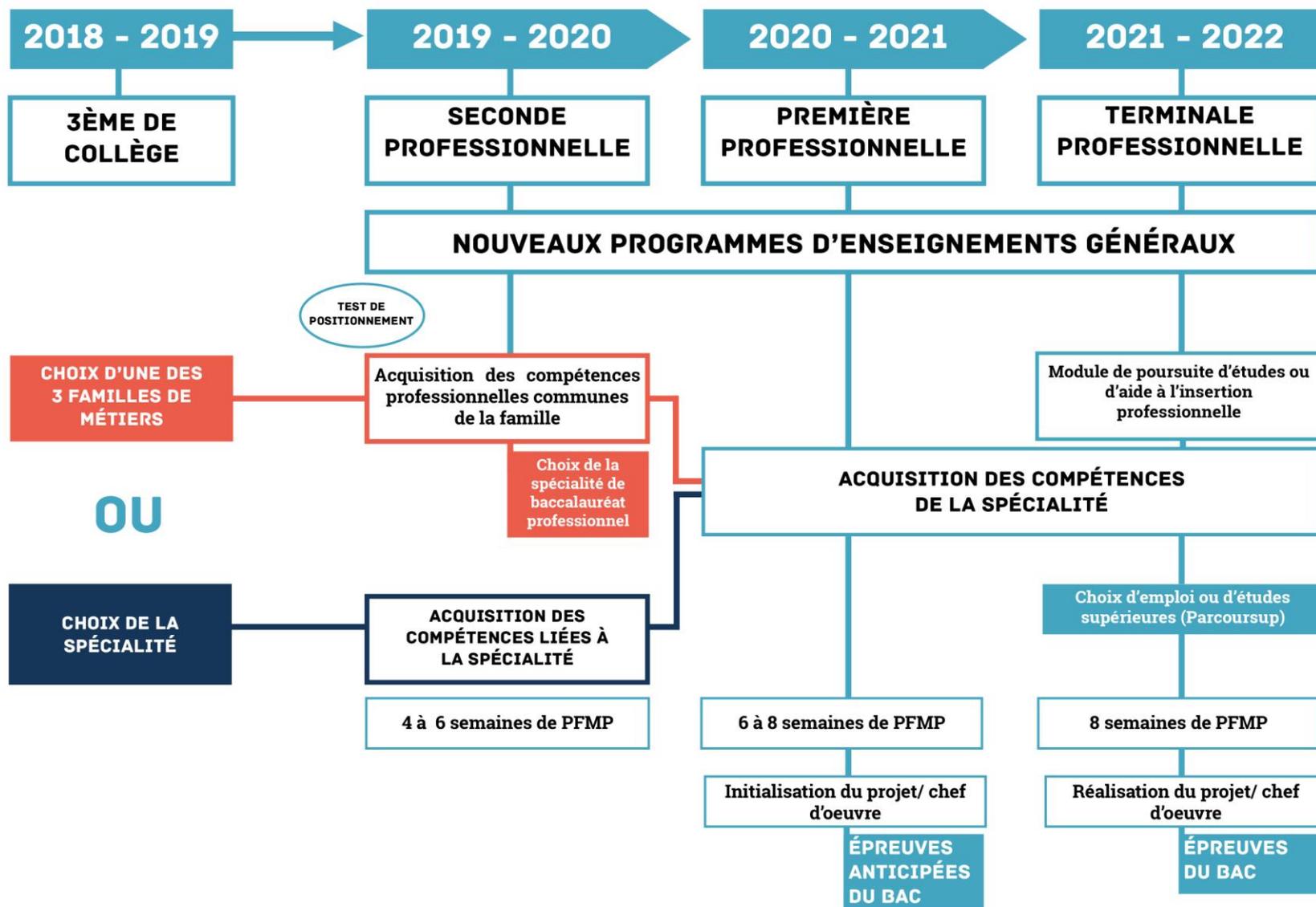
- **Classes passerelles vers le BTS** : création de 2 000 places pour des bacheliers professionnels 2018 ayant eu un avis favorable du conseil de classe mais pas de proposition d'admission en STS
- La classe passerelle est une **année de préparation à l'entrée en STS** : principalement implantée en lycée professionnel, elle vise la consolidation des acquis afin de permettre à ces élèves de réussir leurs études supérieures au regard des attendus des différentes spécialités de STS
- Le cursus comprend enseignements généraux, enseignements professionnels et périodes de stages en entreprise
- *cf Circulaire 18 juillet 2018*



RENTRÉE 2019, DES PARCOURS PLUS PERSONNALISÉS

- Les tests de positionnement à l'entrée au lycée sont étendus aux élèves de CAP
- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves
- Un horaire élève unique, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes
- Un baccalauréat professionnel plus progressif et plus lisible :
 - seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs (2 à 6) spécialités de baccalauréat ; choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde
 - terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études
- Un accompagnement tout au long du cursus pour bien préparer les choix d'avenir
- L'apprentissage dans tous les lycées professionnels : proposer une diversité de parcours (*scolaire, apprentissage, mixte*) aux élèves et sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics** Travaux publics Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture Menuiserie aluminium-verre Aménagement et finitions du bâtiment Ouvrages du bâtiment : métallerie
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique** Gestion-administration Logistique Transport
- **Métiers de la relation client** Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale Métiers de l'accueil doc

RENTREE 2020

Métiers de l'aéronautique Aéronautique option Avionique Aéronautique option Système Aéronautique option Structure Aviation générale

Métiers des industries graphiques et de la communication Façonnage de produits imprimés, routage Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

Métiers de la beauté et du bien-être Esthétique cosmétique parfumerie Coiffure

Métiers de l'hôtellerie restauration Cuisine Commercialisation et services en restauration

Métiers de l'alimentation Boucher-charcutier-traiteur Boulanger-pâtissier Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture Technicien géomètre-topographe

RENTREE 2021

Métiers du bois

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

Métiers du pilotage d'installations automatisées

Métiers du numérique et de la transition énergétique

Métiers de la maintenance

+ Spécialités hors familles de métiers

Artisanat et métiers d'art option

Métiers de la mode – vêtement

Métiers de la sécurité

Services de proximité et vie locale

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

....

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE PÉDAGOGIQUE

CE PARCOURS RENOUVELÉ SE TRADUIT PAR DE NOUVELLES DYNAMIQUES PÉDAGOGIQUES

La co-intervention pour donner plus de sens aux enseignements généraux

L'objectif est de rendre les enseignements généraux plus concrets en les inscrivant, pour partie, dans la perspective professionnelle choisie par l'élève. Cela va permettre à des élèves, souvent en difficulté avec les apprentissages scolaires au collège, de consolider leurs savoirs, de prendre confiance et de progresser. S'y ajoute la consolidation des acquis en français et en mathématiques à l'issue du test de positionnement.

Le chef-d'œuvre

Tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef d'œuvre » qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury. Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel. Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

Un temps dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir

En seconde, un temps consacré au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité. En première, un temps consacré à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir. En terminale, une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen.



MIEUX INFORMER LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

La valorisation des parcours professionnels commence dès le collège, avec

une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion grâce notamment à l'implication des régions et des professionnels de l'orientation

le stage de découverte qui pourra désormais être réalisé dès la classe de quatrième pour les élèves à partir de 14 ans si la famille le souhaite

une banque de stages sera mise en place pour proposer une première découverte du milieu professionnel à 30 000 collégiens des quartiers prioritaires de la ville

une meilleure formation des professeurs

Une classe de troisième prépa métiers qui se substitue à la troisième prépa pro et au Dima et propose un renforcement des stages en entreprise

Elle a vocation à être implantée en collège comme en lycée professionnel

Une meilleure lisibilité des formations grâce à l'organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers et une évolution des intitulés de formation

SITES INTERNET

REFORME DES LYCEES G, T ET PRO

SITES :

- Éduscol : eduscol.education.fr: réforme du lycée (baccalauréat 2021) et de la voie pro
- www.horizons2021.fr : à destination des élèves actuellement en 2^{nde} GT
- [www.secondes2018-2019](http://www.secondes2018-2019.fr)
- Parcoursup et [www.terminales2018-2019](http://www.terminales2018-2019.fr)